INSTITUT
DE CIVILISATION
INDIENNE
N° 012 115 C

COMPTE-RENDU DES SÉANCES
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1929.

Président : M. A. Meillet.

Membres présents. — M^lle^ M. Allisy, MM. D. Barbelenet, A. Bazouin, H. Bernès, M^me^ A. Biancani, MM. H. Bléry, J.-M. Bordenave, M^lle^ G. Carbillet, MM. J. Carcopino, O. Chennevelle, G. Cohen, M^lle^ M. Comeau, MM. L.-A. Constans, A. Cordier, R. Cotard, A. Dain, M^lle^ M. Ducel, MM. R. Durand, R. Eisler, A. Ernout, MM^lles^ J. Ernst, R. Fournier, A. Frété, MM. A. Froidevaux, M. Gautreau, M^lle^ A. Guillemin, MM. L. Herrmann, Ph. Hubert, E. Jolivet, P. Jolivet, P. de Labriolle, H. Lambert, H. Lebègue, M. Liscu, M^lle^ I. Lot, M. J. Marouzeau, M^lle^ M. Masson, MM. A. Meillet, E. Michon, F. Peeters, M^lle^ Z. Penchenier, M. A. Piganiol, MM^lles^ A. Tachauer, F. Villot.

Communications du Bureau.

M. Meillet évoque le souvenir des membres de la Société que la mort a frappés depuis la fin de l'année scolaire : notre cher ancien président H. Goelzer, notre confrère belge J.-P. Waltzing, le chanoine J.-M. Meunier, le professeur P. Lecène, auxquels un article nécrologique a été consacré dans le précédent fascicule.

M. Marouzeau indique où en sont les publications de la Société, qui prennent, d'année en année, un développement plus considérable ; en particulier, un volume important de la Collection d'études latines, l'étude de M. M.-G. Nicolau sur les origines du cursus, est en cours d'impression. A ce propos, M. Marouzeau demande une fois de plus à chacun de faire effort pour procurer à la Société par des dons, souscriptions, etc., les ressources qu'exigent ses charges sans cesse accrues.

Il annonce la création récente dans le cadre de la Faculté d'un *Institut d'études latines* dont les statuts seront prochainement publiés, et qui va permettre de grouper d'une façon plus étroite, particulièrement au profit des étudiants, les ressources nécessaires aux études : bibliothèque, salles de travail et de cours, groupements scolaires...

Le Président souhaite la bienvenue à M. L. Herrmann, professeur à

COLLÈGE DE FRANCE
Instituts d'Asie
Civilisation Indienne
ANNU

l'Université de Bruxelles, qui a bien voulu faire le voyage de Paris pour présenter une communication à cette séance.

Communications à l'ordre du jour.

M. L. Herrmann présente une communication relative au « *puer* » *de la IV^e^ Églogue de Virgile*, extraite d'un ouvrage qu'il va prochainement publier sur les personnages des *Bucoliques*.

En raison des emprunts continuels de la IV^e^ Bucolique au poème 64 de Catulle et notamment au chant des Parques sur la naissance et la destinée d'*Achille*, il admet que Virgile a eu le désir de comparer et d'opposer constamment le nouveau-né au héros grec parce que, comme *Achille*, ce nouveau-né était le fils d'une déesse et d'un mortel. L'enfant serait donc Marcus Claudius Marcellus, de race divine par sa mère Octavie et humaine par son père Caius Claudius Marcellus.

Virgile déclare lui-même à propos de Marcellus (*Énéide*, VI, v. 875, etc.) :

> nec *puer* Iliaca *quisquam* de gente Latinos
> in tantum spe tollet auos *nec Romula quondam*
> *ullo se tantum tellus iactabit alumno*

ce qui exclut la possibilité qu'il ait antérieurement promis à un autre *puer* l'empire du monde.

Il écrit (*Énéide*, VI, 879-880) à propos du même Marcellus :

> *non* illi se *quisquam* impune *tulisset*
> *obuius* armato

comme Catulle a écrit d'Achille (poème 64, v. 343) :

> *non illi quisquam* bello *se conferet* heros.

Marcellus descendait du reste de Dioné, demi-sœur d'Achille.

Enfin, la Sibylle (*Éneide*, VI, v. 89-90) prédisait à Énée qu'il aurait à combattre en Turnus *un autre Achille*, déjà engendré pour le Latium et *né aussi d'une déesse*. Donc le *puer* de la Bucolique devait être à Achille ce que le fils de Vénus, Énée, avait été à Turnus, car la Bucolique prédit au v. 36 qu'un nouvel Achille reviendra attaquer la nouvelle Troie.

Il faut ajouter que, contrairement au petit Torquatus du poème 68 de Catulle, le *puer* ne rit qu'à sa mère et non à son père, ce qui convient à un enfant posthume comme Marcellus.

La IV^e^ Bucolique, œuvre littéraire à tendance nationaliste, dédiée à l'artisan de la paix de Brindes et du second mariage d'Octavie, chanterait en l'enfant Marcellus la réconciliation d'Octavie et d'Antoine dont il était le symbole et le gage.

M. A. Meillet, au nom de la Société, remercie M. L. Herrmann de sa très intéressante communication.

M. J. Carcopino tient à s'associer aux remerciements du Président et reconnaît toute la subtile ingéniosité de l'exposé de M. Herrmann. Il se

félicite de constater que sur deux points au moins M. Herrmann et lui sont d'accord : sur les imitations catulliennes dans l'églogue et sur le rapport de l'églogue avec la conclusion de la paix de Brindes. Ce sont là vérités sur lesquelles il avait déjà attiré de son mieux l'attention de la Société (*Revue des Études latines*, 1929, p. 22-23).

Quant aux conclusions que M. Herrmann s'efforce d'en déduire, il a le regret de ne pouvoir en aucune façon s'y rallier. De comparaisons littéraires, il ne pense pas qu'on puisse faire sortir d'identification historique. En particulier, l'identification du *puer* de l'Églogue avec Marcellus, naguère déjà adoptée par Garrod et récemment retenue par feu Fr. Boll, se heurte à une chronologie qu'on peut considérer comme assurée.

Contrairement à l'opinion courante, M. Herrmann croit pouvoir établir que Marcellus était plus jeune que Tibère, né le 16 novembre 42 av. J.-C. Même si, sur ce point, sa démonstration avait chance d'être admise, ce qui reste douteux, il ne s'ensuivrait pas que Marcellus fût né dans le dernier trimestre de 40. Pour admettre cette donnée, il faudrait préférer au témoignage immédiatement contemporain de Properce (*vicesimus annus* en 23 av. J.-C.) le témoignage tardif, isolé, et par ailleurs rempli d'erreurs certaines (maladie de deux ans, adoption par Auguste), de Servius (*Marcellus periit octauo decimo anno*). Enfin, l'eût-on admise d'après Servius, qu'elle deviendrait aussitôt incompatible avec le texte que nous donne Servius du v. 26 : *et facta parentis*, et inconciliable avec le v. 17 tel que le donnent tous les manuscrits et l'entendent la plupart des commentateurs :

pacatumque reget patriis uirtutibus orbem.

En tout état de cause, en effet, le père de Marcellus n'est point le mari qu'Octavie a épousé en vertu de la paix de Brindes, mais le Marcellus défunt dont il ne pouvait convenir à Virgile d'évoquer le souvenir importun au lendemain des noces de sa veuve avec Antoine.

M. Herrmann réplique que Dion Cassius (53, 28, et 53, 30) confirme le témoignage de Servius en ce qui concerne l'âge de Marcellus, car il nous dit qu'il a obtenu en 24 une dispense d'âge de dix ans pour le consulat et l'édilité curule. Il y a aussi le fait que Marcellus n'a pris qu'en 25 la toge virile, prise par Tibère dès 27.

En ce qui touche les v. 26 et 17 de la Bucolique, M. Herrmann, s'il admet que le v. 26 n'est qu'un éloge vague et imprécis du père défunt de Marcellus, réfère le v. 17 aux hauts faits de toute la gens plutôt qu'à ceux de Caius Claudius et traduit : « Il gouvernera le monde dompté par les vertus de ses pères. »

M. R. Eisler se range à l'argumentation de M. Carcopino en ce qui regarde l'interprétation du vers 17; il estime que si l'églogue, indirec-

tement, s'adresse à Antoine, elle ne peut concerner un enfant de Claudius Marcellus. Mieux vaudrait en cette hypothèse, que rejette M. Carcopino, mais qu'admet implicitement, comme Norden et lui même, M. Herrmann, rapporter l'églogue aux enfants de Cléopâtre et d'Antoine (cf. *Revue des Études latines*, 1926, p. 83).

II.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1929.

Président : M. A. MEILLET.

Membres présents. — M^lle^ M. Allisy, MM. A. Dain, D. Barbelenet, J. Bayet, A. Bazouin, H. Bernès, M^me^ A. Biancani, M. H. Bléry, M^lle^ G. Carbillet, M. J. Carcopino, M^lle^ S. Chauffier, MM. O. Chennevelle, P. Collinet, M^lles^ M. Comeau, M. Ducel, MM. R. Durand, Ch. Eisenberg, R. Eisler, A. Ernout, M^lles^ J. Ernst, A. Freté, MM. G. de Kolovrat, P. de Labriolle, H. Lambert, M^lle^ M. Lardillon, M. M. Liscu, M^lle^ I. Lot, M. J. Marouzeau, M^lle^ M. Masson, MM. A. Meillet, A. Mertz, E. Michon, M^lle^ H. Petré, MM. P. Perrochat, L. Pichard, A. Piganiol, D.-M. Pippidi, L. Rouquette, J. Safarewicz, Ch. Samaran, M^lle^ A. Tachauer, M. J. Toutain, M^lle^ F. Villot, M. F. de Visscher.

Communications du Bureau.

M. MAROUZEAU fait connaître à la Société que de toutes parts des messages de sympathie lui sont parvenus à l'occasion de la mort du regretté H. Goelzer; en particulier la *Classical Association*, auprès de qui il nous avait représentés cette année, nous a adressé par l'intermédiaire du D^r^ J. A. Nairn un message ému de son Président, le Professeur H. A. Ormerod.

M. Marouzeau indique que l'Association Guillaume Budé organise pour les prochaines années un projet de croisières dans le domaine du monde gréco-romain. Elle offre aux membres de notre Société des avantages qu'on trouvera mentionnés d'autre part (cf. *Chronique*, p. 273).

Communication à l'ordre du jour.

M. J. TOUTAIN s'excuse de rouvrir une discussion qui a été déjà plusieurs fois soulevée, et à laquelle il propose une conclusion contraire à celle qui est adoptée par plusieurs latinistes. Il s'agit de savoir si l'expression *altero die* est synonyme de *postero die* et signifie le lendemain ou si, au contraire, les deux formules diffèrent de sens, *altero die* désignant le surlendemain.

M. Toutain fait tout d'abord remarquer que, pour désigner le lendemain, les écrivains latins emploient couramment *postero die*, *postridie*, ou encore *proximo die*; *altero die* se rencontre beaucoup plus rarement